

Adresses de la société de la Clayette (Saône-et-Loire), et extrait du procès-verbal, relatifs à une fête en l'honneur de Bara et Viala et à l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la société de la Clayette (Saône-et-Loire), et extrait du procès-verbal, relatifs à une fête en l'honneur de Bara et Viala et à l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 263-264;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15474_t1_0263_0000_12

Fichier pdf généré le 14/01/2020

La commune de Lorient en entier secondera toujours également avec énergie tous les efforts généreux que vous serez dans le cas de faire pour le triomphe et l'affermissement complets de la République française une indivisible et impérissable.

DROZ aîné (*maire*), PEYRANY (*agent national*)
et 23 autres signatures.

27

Un citoyen qui garde l'anonyme, adresse à la Convention nationale un poème à la louange des républicains qui montoient le vaisseau *le Vengeur*.

Mention honorable au procès-verbal, et renvoi au comité d'Instruction publique (44).

28

Adresse de la société populaire de Forcalquier [département des Basses-Alpes]. Elle annonce qu'elle a exclus de son sein les banqueroutiers et les faillis, et tous ceux qui se permettront des actes contraires à la probité.

Renvoi au comité de Législation (45).

29

Autre de la société de la Clayette, département de Saône-et-Loire : cette société envoie le détail d'une fête civique, célébrée le 10 thermidor, en l'honneur des jeunes héros Bara et Agricola Viala. Elle a ouvert une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*Les sans-culottes composant la société populaire de La Clayette au président de la Convention, s.d.*] (47)

Citoyen Président,

Tu verras par l'extrait que nous t'envoyons du procès-verbal de la séance de notre société du dix thermidor qu'après avoir assisté en masse à une fête en l'honneur des héros Bara et Viala où les vertus de ces deux jeunes martyrs de la Liberté ont été célébrées de la manière la plus républicaine, la plus simple et la plus touchante, la société à la suite d'un discours dans lequel un de ses membres développa avec force et énergie les crimes du

gouvernement anglois arrêta par acclamation l'ouverture d'une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau pour la marine de la République.

Lorsque la cavalerie de nos ennemis exerça des brigandages dans quelques-uns de nos départements, notre société eut le bonheur d'offrir à la Patrie deux cavaliers jacobins.

Telle a toujours été et sera toujours notre [mot illisible] dans les circonstances pénibles de la révolution.

Nous avons toujours cru que des faits étoient plus utiles que des phrases.

Nous te prions d'assurer la Convention de notre attachement et de notre dévouement absolu.

Vive la République, vive la Montagne.

GAILLARD, GUILLOUR, LOUVRIER

[*Adresse de la société populaire de La Clayette aux sociétés du département, et extrait du procès-verbal du 10 thermidor an II*] (48)

Liberté, Egalité Fraternité

LA SOCIÉTÉ POPULAIRE
DE LA CLAYETTE

A toutes les SOCIÉTÉS POPULAIRES
du Département de Saône-et-Loire

Frères et Amis,

S'il étoit utile d'augmenter votre haine pour le gouvernement de Londres, nous vous tracerions les malheurs et les crimes dont il couvre depuis longtemps les quatre parties du monde.

Nous vous rappellerions que lord Clives, poursuivi par ses remords, pour avoir fait périr dans les contrées les plus fertiles des grandes Indes, six millions d'hommes dans les horreurs de la famine, se déchira les entrailles pour terminer son odieuse existence. Nous vous dirions que *Hastings* a presque fait oublier les cruautés du fanatique *espagnol* dans l'Amérique, par celles qu'il a exercées en dernier lieu, dans le Bengale, pour servir la cupidité d'une compagnie de marchands.

Nous vous montrerions sur les côtes d'Afrique, le père vendant ses fils, les fils livrant leurs pères. Tous les sentimens de la nature et de l'humanité méconnus dans ces malheureuses contrées, parce que l'avidité Anglaise n'a pas frémi de spéculer sur le commerce des hommes.

Nous vous transporterions en Amérique où les injustices et ses vexations forcèrent les colonies à l'heureuse insurrection qui a fait luire sur ces régions fortunées, les premiers rayons de la liberté.

Nous reviendrions en Europe où nous vous ferions voir toutes les trahisons, toutes les perfidies, tous les massacres, qualifiés *guerres*, que son astucieuse et exécrable politique a enfantés dans les différents cabinets des despo-

(44) P.-V., XLV, 75. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(45) P.-V., XLV, 76.

(46) P.-V., XLV, 76. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(47) C 320, pl. 1 315, p. 26.

(48) C 320, pl. 1 315, p. 27. Adresse imprimée, à Mâcon, de l'imprimerie des frères Chassipolet, an II, 4 pages.

tes... Nous vous dévoilerions les infâmes machinations qu'il ourdit continuellement contre la Nation française. Nous vous montrerions l'assassinat, le poison, l'incendie, mis par lui à l'ordre du jour.

Mais il nous suffira de vous rappeler que la Convention a déclaré PITT, l'ennemi de l'humanité; qu'elle a décrété qu'il ne seroit à l'avenir fait aucun prisonnier Anglois, pour vous convaincre qu'il est du devoir de tous les amis de la liberté et de l'égalité, de concourir de la totalité de leurs moyens à la trop juste punition que mérite cette insolente cité.

Lorsque les cavaleries Prussiennes et Autrichiennes osèrent disputer la victoire aux républicains, les cavaliers Jacobins se levèrent en masse, et la fixèrent pour jamais aux drapeaux de la République. Ce que l'énergie des patriotes a fait pour les armées de terre, elle peut l'exécuter pour les armées de mer.

LONDRES n'est audacieuse que parce qu'elle se rassure sur les mers qui la séparent du territoire de la République, et qu'elle espère par la supériorité du nombre de ses vaisseaux, se mettre à l'abri de la vengeance des *Carmagnoles*. Mais montrons à ce tyran des mers que nul obstacle n'est insurmontable aux républicains, qu'ils sauront proclamer et maintenir les droits de l'homme, sur cet élément, comme ils l'ont fait sur terre.

Faisons donc une levée en masse de tous les moyens des patriotes, pour porter rapidement la marine de la République au degré de force où elle doit arriver; et que cette nouvelle Carthage apprenne dans l'histoire de l'ancienne, le sort qui l'attend bientôt.

Nous avons cru que la manière la plus efficace de remplir le but que nous nous proposons, étoit que chaque SOCIÉTÉ ouvrît une souscription où les citoyens seroient invités de venir faire leur offrande à la patrie, pour accélérer l'organisation d'une marine redoutable.

Vive la République ! Vive la Montagne !

Signé GAILLARD, *président*; DEMORANDE, FRARIER, LOUVRIER, COPINET, *secrétaires*.

[*Extrait du procès-verbal de la Société populaire de La Clayette, chef-lieu de canton, district de Marcigny, département de Saône-et-Loire*].

CEJOURD'HUI, dix thermidor, l'an deux de la République française, une et indivisible, la société s'est assemblée sur les deux heures et demie du soir, au lieu ordinaire de ses séances, en exécution d'une délibération prise par la municipalité, de concert avec les commissaires nommés par la société, dans la séance du jour d'hier, le président a annoncé dans un discours, le but de la fête, qui étoit de célébrer le généreux dévouement et l'héroïsme prématuré des jeunes citoyens *Bara et Agricola Viala*, morts en défendant leur patrie, et auxquels la Convention nationale a décerné les honneurs du Panthéon français. Après ce discours, les membres de la société, les citoyens des tribunes, la municipalité et le comité de surveillance tous réunis, se sont rendus en masse auprès de la montagne et des arbres chéris de la liberté, au

bruit des caisses et autres instrumens de guerre, en chantant des hymnes patriotiques. Arrivés à la montagne : le maire a prononcé un discours analogue à la fête, qui a été célébrée de la manière la plus républicaine, la plus simple et la plus touchante. Tous les citoyens y ont pris beaucoup de part, et ont témoigné leur joie par des chants d'allégresse : les cris mille et mille fois répétés de *vive la Convention, vive la Montagne, vivent les troupes de la République*, se sont fait entendre à plusieurs reprises. Ensuite étant retourné dans la salle de la société, la séance a été ouverte par le président de la manière accoutumée. Après la lecture du bulletin des lois, des papiers-nouvelles et de la correspondance, on a fait celle du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction a été approuvée.

Un membre ayant développé avec force et énergie les crimes du gouvernement anglois, et fait sentir la nécessité d'augmenter notre marine, l'assemblée entière s'est levée par un mouvement sublime et spontané, et sur-le-champ il a été proposé d'ouvrir une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau; d'écrire aux communes du canton, pour les inviter à y contribuer, et de faire une adresse à toutes les sociétés populaires du département, aux fins de leur rappeler les crimes nombreux du gouvernement britannique, et les engager, au nom de la patrie, à en agir de même, comme un moyen infaillible de donner bientôt à la marine de la République, sur celles de ses cruels ennemis, la même supériorité que nos armées de terre se sont acquises sur les esclaves des tyrans coalisés. Ces propositions ayant été mises aux voix, elles ont été arrêtées par acclamation et à l'unanimité. Il a de plus été arrêté que l'adresse aux sociétés populaires, et extrait du présent procès-verbal, seront envoyés au président de la Convention nationale; et la société a chargé son comité de correspondance de l'exécution desdits arrêtés, et a levé la séance aux acclamations de *vivent la République et la Montagne !*

Signé sur le registre, GAILLARD, *président*; DEMORANDE, LOUVRIER, COPINET, FRARIER, *secrétaires*.

30

L'agent national du district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, écrit à la Convention qu'un bien d'émigré, estimé 16 899 L a été vendu 46 405 L.

Insertion au bulletin (49).

31

Les citoyens des diverses communes de la République, réunis à leurs frères de Beaucaire, département du Gard, applaudissent